

Conseil municipal du 1^{er} avril 2026 - Synthèse des échanges avec le public.

Après le vote des délibérations à l'ordre du jour de la séance, le public a été invité à poser des questions d'intérêt général, faire des propositions, interpeller les élus sur tel ou tel sujet.

Les thématiques du jour abordées et les réponses apportées ont été les suivantes :

1/ Proposition : Peut-on annoncer en amont l'ordre du jour complet du conseil municipal ?

Réponse : Pour ce conseil, une annonce de la séance et des points principaux délibérés avait été faite sur le site de la mairie, la page Facebook Ville de Liverdun et l'Est Républicain.

Pour le prochain conseil municipal du 20 mai, le même principe de communication sera appliqué. La proposition est pertinente. Pour la parfaite information de chacun, l'ordre du jour complet sera dorénavant publié sur le site de la ville. Le public présent aura également l'ordre du jour sous forme papier.

2/ Question : Quels sont les nouveaux élus référents pour les associations liverdunoises ?

Réponse : Lors de la réunion avec les présidents d'associations du 26 mars dernier réunissant plus de 70 personnes, les élus référents pour chaque thématique associative ont été présentés. Ils seront les interlocuteurs directs des associations dont ils ont la charge respective pour les assemblées générales comme pour la vie quotidienne de leurs structures. Un compte-rendu va être transmis à chaque président qu'il pourra diffuser au sein de son association. Par ailleurs, le maire qui souhaite rester un acteur principal de la proximité, se rendra chaque fois que cela sera possible aux assemblées générales des associations.

3/ Question : Peut-on connaître la répartition des délégations des adjoints et des conseillers ?

Réponse : Le trombinoscope des membres du conseil municipal mentionnant la répartition des rôles des adjoints et des conseillers délégués est en ligne sur le site liverdun.fr (rubrique conseil municipal). De plus, une page du magazine municipal Actions qui paraîtra la semaine prochaine reprend ces informations.

4/ Proposition : La boucle de la Moselle est un atout majeur pour Liverdun. Comment pourrait-on s'approprier d'avantage la rivière pour profiter de la vue magnifique de la ville depuis la Moselle en complément des activités de pêche et d'aviron ? Suggestion par exemple de navettes qui accosteraient près du camping ou de la Flie.

Réponse : La pertinence du sujet est partagée par le maire. Il évoque la présence d'une péniche culturelle par le passé. Cette réflexion peut faire l'objet de l'une des futures assemblées citoyennes thématiques.

5/ Question : Comment appréhendez-vous la fermeture du Pont Moselle durant la saison touristique et à la rentrée ?

Réponse : Le conseil départemental en charge de la réhabilitation du pont n'a pas d'autre choix que la fermeture de celui-ci de début juillet à octobre 2026. La municipalité travaille sur tous les impacts de cette fermeture depuis des mois : sujet de la cantine des enfants du Rond-Chêne, accès au camping par les camping-cars et les caravanes, travail avec le propriétaire d'Intermarché, plan de circulation global...

Un point complet sur les solutions mises en œuvre avec l'ensemble des partenaires est en cours. Ce sujet sera traité au prochain conseil municipal de mai. Une communication globale sera faite dans le magazine municipal de juin, ainsi que sur la newsletter et les réseaux sociaux.

6/ Question : Quel est l'avenir de l'ancien site industriel Pousseur ?

Réponse : Le maire explique que la transformation de la ville se construit sur de longues années étape par étape. La municipalité vient de terminer de grands chantiers structurants obéissant à une logique urbaine.

- La requalification de la friche Lerebourg en espace paysager en respectant la mémoire du site, en y incorporant du stationnement, le local de l'aviron et l'aire de retournement du pôle multimodal.
- L'aménagement du pôle d'échange multimodal.
- La sécurisation et l'agrandissement du Pont Moselle.

Ce mandat sera consacré au devenir de Saint-Gobain avec le Bassin de Pompey, un dossier qui nous le savons prendra beaucoup de temps.

La municipalité travaillera aussi sur la Maladrerie qui va devenir un nœud de connexion des pistes cyclables et des mobilités douces. Il est important de rester concentré sur des objectifs sans se disperser. Une réflexion sur les établissements Pousseur doit s'intégrer dans une cohérence urbaine. Elle n'est donc pas à l'ordre du jour.